

Sécurité hydrique du Royaume : les détails du plan de bataille

■ 20 grands barrages seront réalisés et des stations de dessalement construites d'ici 2027 ■ Le programme d'irrigation par le goutte-à-goutte sera étendu à près d'un million d'hectares ■ Le raccordement à l'eau potable sera généralisé à tous les centres ruraux.



quatre composantes. Il s'agit d'abord de la poursuite du Plan national d'économie d'eau en irrigation pour un coût de 9,5 MMDH, qui vise la conversion des systèmes d'irrigation traditionnels en systèmes d'irrigation goutte-à-goutte, partant en cela des résultats très encourageants enregistrés depuis le lancement du Plan Maroc Vert (PMV). Lequel a permis de porter à 585 000 ha les superficies équipées en système d'irrigation goutte-à-goutte, avec un impact nettement positif pour plus de 100 000 agriculteurs. Il est donc prévu d'équiper une superficie supplémentaire de 350 000 ha de ce système d'irrigation. L'objectif étant d'augmenter les superficies équipées en goutte-à-goutte à près de 940 000 ha au niveau national à l'horizon 2027, ce qui permettra une économie annuelle de plus de 2,5 milliards de m³.

Les petits agriculteurs, une priorité

La deuxième composante concerne la poursuite du projet d'aménagement hydro-agricole. Ce qui permettra la sauvegarde de près de 30 000 ha des terres irriguées. Cette composante est également à même de préserver les investissements privés existants, qui dépassent les 4 MMDH, d'améliorer les revenus des agriculteurs et de créer près de 3 000 emplois fixes. Pour ce qui est de la troisième composante, elle porte sur le développement et la modernisation des petites et moyennes hydrauliques, notamment dans les secteurs précaires. Le PMV a d'ailleurs permis l'augmentation des revenus d'environ 80 000 petits agriculteurs, l'encadrement des agriculteurs dans le cadre des associations d'usagers des eaux d'irrigation et la création de plus de 7 000 nou-

Comme on a pu le suivre, une convention cadre du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027 a été signée lundi, lors d'une cérémonie présidée par SM Mohammed VI. Elle définit les conditions et modalités d'exécution et de financement de ce programme qui mobilise des investissements de l'ordre de 115,4 MMDH. Les mesures prévues dans ce programme, basées sur la consolidation et la diversification des sources d'approvisionnement en eau potable, vont permettre d'accompagner la demande, garantir la sécurité hydrique et lutter contre les effets des changements climatiques. Ce programme s'articule autour de cinq axes. A savoir l'amélioration de l'offre hydrique, notamment par la

construction des barrages, la gestion de la demande et la valorisation de l'eau surtout dans le secteur agricole, le renforcement de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, la réutilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation des espaces verts et la communication et la sensibilisation en vue de renforcer la conscience liée à l'importance de la préservation des ressources en eau et la rationalisation de leur utilisation. Concernant le cinquième et dernier axe, qui porte sur la communication et la sensibilisation en vue de renforcer la conscience liée à l'importance de la préservation des ressources en eau et la rationalisation de son utilisation, le programme se fixe comme objectif d'améliorer le degré de coordination entre l'ensemble des intervenants, tout en sensi-

UN PROGRAMME NATIONAL INTÉGRÉ D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE EN MILIEUX URBAIN ET RURAL ET LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES A ÉTÉ ADOPTÉ. IL VISE LA POURSUITE DE LA RÉALISATION DE PROJETS D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE AU PROFIT DE 128 VILLES ET CENTRES URBAINS ET L'ÉQUIPEMENT DE 1 207 CENTRES RURAUX EN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT, AINSI QUE LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES DANS L'IRRIGATION D'ESPACES VERTS, EN PARTICULIER LES TERRAINS DE GOLF

bilisant les utilisateurs et les citoyens à l'usage rationnel des ressources hydriques, avec l'implication de la société civile, dans le but d'ancrer, chez les jeunes générations en particulier, l'importance de préserver ces ressources, en optant pour des canaux de communication directs et indirects, en organisant des campagnes de sensibilisation et des activités scolaires parallèles et en encourageant l'esprit d'initiative.

Concrètement, en ce qui concerne le programme d'économie d'eau dans le domaine agricole, par exemple, l'approvisionnement en eau d'irrigation portera sur 510 000 ha et profitera à 160 000 personnes, selon le ministre de l'agriculture, Aziz Akhannouch.

Doté d'un budget global de 14,7 MMDH, ce programme s'articule autour de

veaux emplois. À cet égard, un programme supplémentaire portant sur toutes les régions du Royaume, doté d'une enveloppe budgétaire de 1,7 MMDH, a été élaboré et touche essentiellement les secteurs précaires et les petits agriculteurs (moins de 2 ha) dont il vise à améliorer la situation sociale. Il s'agira aussi de l'aménagement d'une superficie de 100 000 ha à travers la restauration et la modernisation des canalisations d'irrigation, outre la construction de retenues d'eau pour alimenter les nappes phréatiques et améliorer l'approvisionnement en eau superficielle, la restauration des khattarates, notamment dans la région de Drâa-Tafilalet, et la création de points d'eau pour l'abreuvement du bétail.

Pour sa part, le ministre de l'intérieur, Abdelouafi Lafit, a souligné qu'en matière d'approvisionnement en eau potable, un état des lieux exhaustif pour évaluer le déficit et les besoins à l'horizon 2027 a été réalisé. Un programme d'action a été, par la suite, mis en place, composé de trois axes, à savoir le renforcement de l'approvisionnement du monde rural en eau potable, l'économie d'eau potable et la réutilisation des eaux usées traitées. Le premier axe relatif au renforcement de l'approvision-

nement d'un coût de 26,80 MMDH. Il vise la généralisation de l'approvisionnement en eau potable dans le milieu rural et la lutte contre la précarité que connaissent certaines régions, notamment lors des périodes de sécheresse, en accélérant le rythme de réalisation des programmes prévus par les différents intervenants et l'adoption d'un programme complémentaire pour les zones qui accusent une pénurie en matière d'approvisionnement et qui ne font l'objet d'aucun programme. Seront programmés dans le cadre de cet axe 659 centres avec un coût de 5 MMDH. Ce qui permettra de généraliser le raccordement de tous les centres ruraux, au nombre de 1 273 (1,9 million d'habitants). Des travaux sont aussi programmés au niveau de 7 876 douars avec un coût de 9,68 MMDH, permettant la généralisation de l'approvisionnement en eau potable de tous les douars du Royaume. Concernant les zones impactées par les effets de la sécheresse et pour faire face au manque d'eau, 770 MDH seront alloués à l'approvisionnement de la population cible via des camions citernes. En ce qui concerne la question de l'économie de l'eau potable, le programme (8,92 MMDH) vise l'amélioration du rendement des



DES TRAVAUX SONT PROGRAMMÉS AU NIVEAU DE 7 876 DOUARS AVEC UN COÛT DE 9,68 MMDH, PERMETTANT LA GÉNÉRALISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE TOUTES LES DOUARS DU ROYAUME

réseaux de distribution dans les villes et centres urbains à hauteur de 78% à l'horizon 2027.

Des infrastructures importantes

S'agissant de la réutilisation des eaux usées traitées (2,34 MMDH), il a été procédé à l'adoption d'un programme national intégré d'assainissement liquide en milieu urbain et rural et la réutilisation des eaux usées traitées. Ce programme s'assigne pour objectif la poursuite de la réalisation de projets d'assainissement liquide au profit de 128 villes et centres urbains et l'équipement de 1 207 centres ruraux en réseau d'assainissement, ainsi que la réutilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation d'espaces verts, en particulier les terrains de golf.

Pour mobiliser les ressources en eau nécessaires à la réalisation de ce programme national, 20 grands barrages d'une capacité de 5,38 milliards M³ seront réalisés. D'après le ministère de l'équipement, le Maroc atteindra, après l'achèvement des travaux de construction de ces barrages, une capacité de stockage avoisinant 27,3 milliards M³. Il est également question de renforcement du potentiel national en petits barrages en vue de contribuer à assurer les conditions idoines du développement local, rappelant que le Maroc compte actuellement 130 petits barrages,

outre 20 autres en cours de construction. A cette fin, il a été procédé au recensement de 909 sites sur l'ensemble du territoire national susceptibles à la réalisation de petits barrages et d'autres collinaires. Une enveloppe budgétaire annuelle de près de 600 MDH sera allouée à cette opération. Le renforcement de l'offre hydrique prévoit également la prospection des eaux souterraines pour la mobilisation de nouvelles ressources hydriques et le renforcement de l'alimentation en eau potable. Il sera aussi procédé au renforcement de l'offre hydrique et à la diversification des sources d'alimentation à travers la réalisation, le cas échéant, de stations de dessalement de l'eau de mer qui viendront s'ajouter à celles déjà existantes à Laâyoune, Boujdour, Tan-Tan, centre Akhfennir et les autres en cours de réalisation, notamment le projet de dessalement de l'eau de mer pour alimenter la ville d'Agadir en eau potable et le renforcement de l'irrigation à Chtouka (voir page 16). En ce sens un projet de dessalement de l'eau de mer pour renforcer l'alimentation de la ville d'Al Hoceima en cours d'expérimentation avant son entrée en exploitation, a été lancé dans le cadre du programme «Al-Hoceima Manarat Al Moutawassit». D'autres projets du genre sont prévus pour alimenter le grand-Casablanca, Safi et Dakhla ■

